

L'ARBRE DES CAUSES d'un accident du travail



Un accident survient généralement à cause d'une combinaison de facteurs, tels que des erreurs humaines, des défaillances techniques, ou des conditions environnementales dangereuses. Ces causes se manifestent souvent de manière imprévisible, entraînant une situation inattendue et potentiellement dangereuse. Pour les identifier, l'arbre des causes permet de les visualiser par le biais d'une représentation graphique qui retrace l'origine d'un problème, en explorant ses causes profondes et en les organisant de manière hiérarchique.

Réglementation

■ Un outil recommandé de façon implicite

Bien qu'il ne mentionne pas explicitement l'arbre des causes, le Code du travail impose aux employeurs d'ana-

lyser les accidents du travail et d'identifier les causes (articles L.4121-1 et suivants). En cas d'accident, l'inspection du travail peut exiger, en plus de l'extrait du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) pour l'unité de travail

concernée, un rapport détaillant les circonstances et les causes de l'accident ainsi que les mesures de prévention mises en place pour éviter qu'il ne se reproduise. L'arbre des causes est donc un outil recommandé pour mener cette analyse. ■

Méthode

■ L'enjeu : remonter aux causes ultimes de l'accident.

La création d'un arbre des causes repose sur une méthode structurée qui permet d'identifier les origines d'un incident, du fait ultime, puis en remontant jusqu'aux facteurs sous-jacents, de droite à gauche.

Avant de le dessiner, si c'est possible, il est important de se rendre sur les lieux, d'observer l'environnement physique (bruit, température, nature du sol, qualité de l'air, etc.), la charge mentale et d'interroger plusieurs personnes: la victime de l'accident, le responsable hiérarchique et/ou des témoins. Certains lieux de travail sont équipés de caméras et les vidéos peuvent être utilisées pour l'analyse.

Ces informations permettent ensuite d'écrire un récit détaillé. Il est essentiel de rester le plus factuel possible. Par exemple, écrire « *La victime était distraite sur son téléphone* », « *Le travailleur refuse de porter ses gants de protection* » ou « *Il semblait stressé* » ne repose pas sur des faits concrets et vérifiables. À la place, il faut écrire « *D'après les témoignages, la victime manipulait un smartphone lors de l'accident* », « *L'équipement de protection individuelle (EPI) requis n'a pas été porté* » ou « *Deux nouvelles instructions urgentes ont été données cinq minutes avant la fin de la journée* ».

Voici un exemple d'accident réel : sur un chantier de rénovation d'une maison, la victime a ressenti une douleur au poignet gauche après avoir fait une chute de plain-pied, sur un béton lisse, couvert de 1 à 2 mm de poussières, alors qu'elle transférait des blocs entre la palette de parpaings et l'intérieur de la maison. Les EPI (Équipements de protection individuelle) étaient portés mais la formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, anciennement "gestes et postures") n'était planifiée qu'en fin d'année.

Dans ce cas, le fait ultime est mis en évidence en rouge. Les faits ou causes sont en marron. C'est le moment d'organiser graphiquement les causes. La forme de l'arbre importe peu : l'événement peut être placé en haut, avec les causes s'enchaînant de manière descendante, ou disposées horizontalement. L'objectif est de créer des branches qui illustrent les relations entre elles. Pour chaque cause identifiée, il faut se poser la question « *pourquoi c'est arrivé ?* » pour découvrir les raisons plus profondes derrière l'événement. À chaque cause posée, il faut se demander « *est-ce suffisant ?* ».

Lorsque les branches se séparent, les faits ou causes sont mis en parallèle car ils sont indépendants les uns des autres, mais contribuent simultanément à l'accident. Exemple: Si, au moment de l'accident, il y avait à la fois

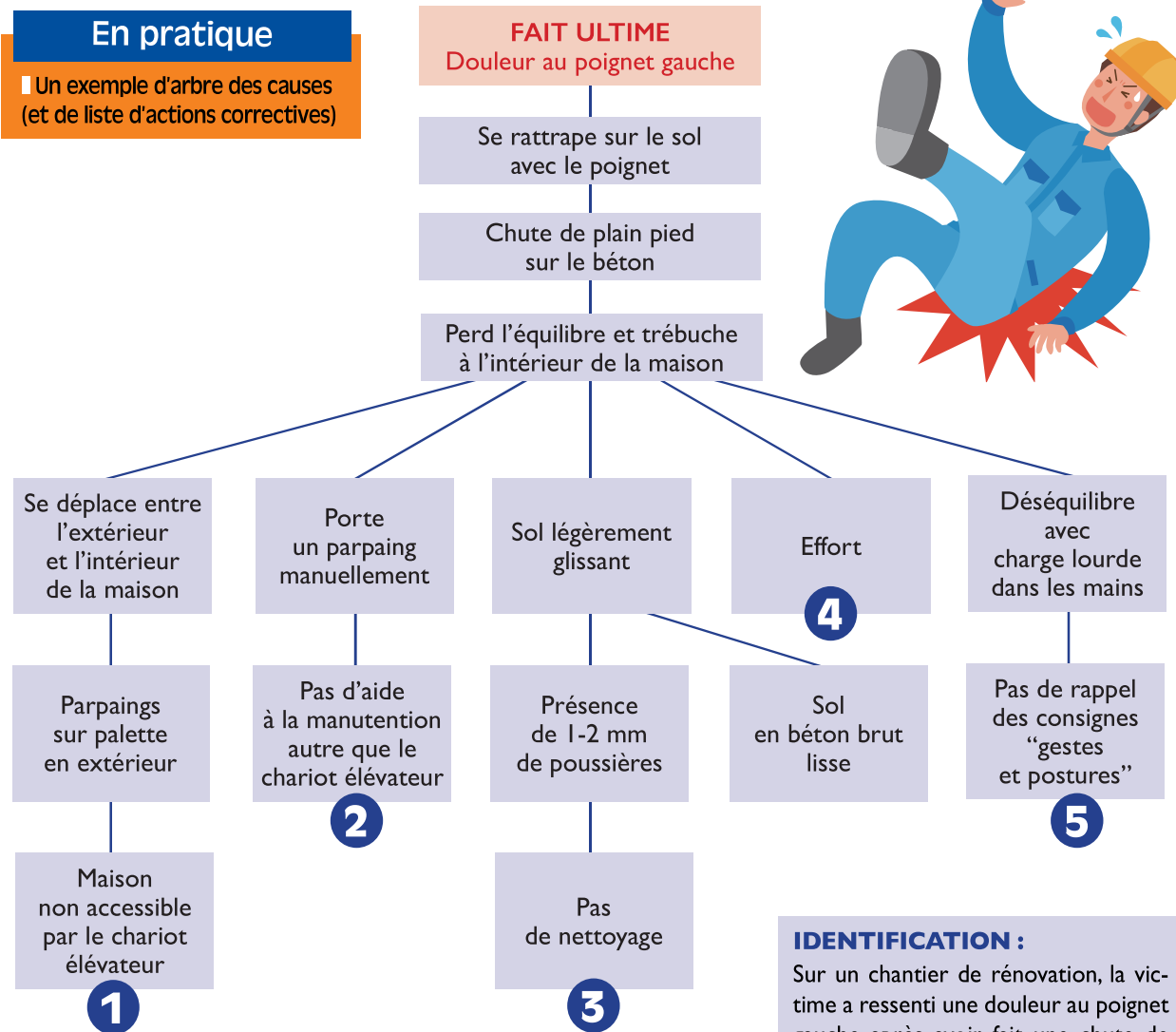
un sol glissant et l'absence de port des chaussures de sécurité, ces deux facteurs sont indépendants, mais ont tous deux contribué à la chute, ils doivent donc être placés en parallèle dans l'arbre.

À l'inverse, lorsque les branches se suivent, on parle de causes en série. Cela signifie que l'un des faits entraîne directement l'autre. Exemple: Si un travailleur a chuté à cause d'un sol glissant, et que ce sol était glissant à cause d'une fuite d'eau, la fuite d'eau sera d'abord indiquée, suivie de l'état glissant du sol.

Il faut répéter ce processus pour chaque niveau de cause jusqu'à atteindre des causes racines.

Une fois cette étape réalisée, l'arbre permet d'identifier les causes principales sur lesquelles il est nécessaire d'agir. Ensuite, des actions doivent être mises en place pour éliminer ou réduire ces causes. Celles-ci peuvent être de nature humaine (formation, sensibilisation), technique (achat d'une brouette ou d'un transpalette) ou organisationnelle (placer la palette de parpaings au plus près du poste de travail).

En définitive, l'arbre des causes n'est pas seulement une méthode d'investigation mais aussi un levier pour mettre en place des actions préventives, et ainsi améliorer les conditions de travail et réduire les accidents. ■



ACTIONS CORRECTIVES :

1. Poser la palette de parpaings au plus proche du poste de travail.
2. Mettre en place des aides à la manutention : brouette ou un transpalette, si le sol le permet.
3. Nettoyer le sol le plus souvent possible par aspiration ou, à défaut, par balayage.

4. Définir et proposer une organisation pour mettre en place des étirements et échauffements.

5. Afficher des consignes liées aux gestes et postures et sensibiliser de façon régulière pour maintenir les acquis et en attendant la formation PRAP de fin d'année.

IDENTIFICATION :

Sur un chantier de rénovation, la victime a ressenti une douleur au poignet gauche après avoir fait une chute de plain-pied, sur un béton lisse, couvert de 1 à 2 mm de poussières, alors qu'elle transférait un parpaing entre la palette et l'intérieur de la maison. Les EPI (Équipements de Protection Individuelle) étaient portés mais la formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, anciennement geste et posture) n'est planifiée qu'en fin d'année.

Nos conseils

- Faire participer toutes les parties prenantes !

Vérifiez l'exactitude de l'arbre avec les parties prenantes (équipe, experts, témoins) pour s'assurer que

toutes les causes ont été correctement identifiées et qu'aucune information cruciale n'a été oubliée. N'hésitez pas à utiliser des post-it ou des morceaux de papier pour visualiser les différentes causes et les réorganiser facilement lors de l'élaboration de l'arbre des causes. ■

OUTILS ET DOCUMENTS :

- Brochure INRS ED 6163 "La méthode de l'arbre des causes", consultable sur : www.inrs.fr

